

JOURNEES D'ETUDE DU REDESP – LIVRE DES RESUMES

6 ET 7 JUIN 2019



UFR STAPS DE LYON



Laboratoire sur les Vulnérabilités
et l'Innovation dans le Sport
EA 7428



STAPS



sciences et techniques
des activités physiques et sportives



Université Claude Bernard



Lyon 1



EPIC
ÉDUCATION
PSYCHOLOGIE
INFORMATION
COMMUNICATION
UNIVERSITÉ DE LYON

SESSIONS

CORPS ET PERFORMANCE

LES FORMES D'ÉDUCATION INNOVANTES AU XXÈME SIÈCLE

LES ACTEURS DU SPORT AU XXÈME SIÈCLE

MOTRICITÉ ET VULNÉRABILITÉS

LES NOUVELLES FORMES DE PRATIQUE SPORTIVE

SPORT ET ENJEUX SOCIOLOGIQUES ACTUELS

SPORT ET GENRE

COMMUNICANTS

JÉRÉMY ARGUSA

MARJOLAINE MARTIN

WILLY HUGEDET

MALO CAMUS

ALEXANDRE JOLY

CYRIL THOMAS

ÉTIENNE PENARD

MAX RAULIN

TANGUY DERUMAUX

LUC LAGARD

FLORA DORMOY

ROMAIN ROCHEDY

EMMANUEL DIZIN

YANN BAUP

AUGUSTIN ROGEAUX

BRUNO LOUZADA

SANDRA SEYSSEL

CELINECHANTEAU

FELIX PAVLENKO

Conception d'un serious game pour la formation des joueurs de rugby à la prise de décision

ARGUSA Jérémy - Doctorat
Psychologie cognitive
Université Claude Bernard Lyon 1
Jeremseb@hotmail.fr

Mots clés (5 max) : Formation – Rugby – Prise de décision – Serious game

Résumé de la communication :

Ce travail répond à un besoin de terrain des entraîneurs professionnels de rugby. En réponse aux échanges avec le milieu de l'encadrement professionnel, nous avons observé une problématique à propos de la formation à la prise de décision (PdD) des joueurs de rugby et notamment des « leaders de jeu ».

Nous menons une démarche de recherche présentant deux enjeux forts. Tout d'abord, nous devons nous positionner sur les bonnes pratiques pour la formation des joueurs à la PdD. Puis nous devons anticiper le transfert de la recherche vers un outil concret. Nous adoptons donc depuis 2 ans une posture bicéphale de chercheur et innovateur.

Une première étude exploratoire, auprès de joueurs expérimentés de haut niveau, a permis de déterminer le schéma informationnel des joueurs de rugby lors de leurs PdD. Les résultats montrent que les experts procèdent en deux temps lors de la décision : un temps anticipatoire où ils prennent une première décision puis un temps de révision de cette décision en cours d'action (Klein, 2008). Nous avons ensuite étudié les moyens de formation de la PdD. Les courants de l'apprentissage ont attiré notre attention sur le moteur principal de l'apprentissage : le jeu. Il ne s'agit pas de gamifier une pratique déjà ludique en soi, mais de s'appropriier les bienfaits du jeu constructiviste.

Ces jeux s'appuient sur la compréhension des mécanismes de la PdD. Ils amènent le pratiquant à se renseigner sur les « rouages » des situations pour qu'il comprenne, s'approprie (voire même se crée) le savoir.

Il existe deux types de jeux constructivistes : les simulations et les modélisations. De Vries (2001) montre que les simulations amènent à apprendre grâce à la découverte et l'action, puisque, par motivation intrinsèque, les formés recherchent activement l'information. C'est la sensibilisation aux différents indices pertinents de la situation qui développera les habiletés décisionnelles chez les joueurs (Quinet, 1994, p162). La littérature montre d'ailleurs que la décision est nourrie par l'expérience, un moyen de simulation offrirait alors beaucoup de perspectives pour la formation des joueurs de rugby (Gigerenzer & Goldstein, 1996; Johnson, 2006; G. A. Klein & Calderwood, 1996; Simon, 1959).

La question à laquelle nous tentons de répondre aujourd'hui concerne le moyen de simulation à mettre en œuvre. Les technologies actuelles pourraient permettre de mettre en place un dispositif innovant ayant fait ses preuves comme la réalité virtuelle (Huang, Churches, & Reilly, 2015), mais ceci demande au chercheur de s'intéresser à son milieu d'innovation (Coppin, 2002) pour la conception.

Références

- Coppin, O. (2002). Le milieu innovateur : une approche par le système. *Innovations, no 16(2)*, 29-50.
- De Vries, E. (2001). Les logiciels d'apprentissage : panoplie ou éventail? *Revue française de pédagogie*, 105–116.
- Gigerenzer, G., & Goldstein, D. (1996). Reasoning the fast and frugal way: models of bounded rationality. *Psychological review*, 103(4), 650-669.
- Huang, Y., Churches, L., & Reilly, B. (2015). A Case Study on Virtual Reality American Football Training. *Proceedings of the 2015 Virtual Reality International Conference*, 1–6. <https://doi.org/10.1145/2806173.2806178>
- Johnson, J. (2006). Cognitive modeling of decision making in sports. *Psychology of sport and exercise*, 7, 631-652.
- Klein, G. (2008). Naturalistic decision making. *Human factors*, 50(3), 456–460.
- Klein, G. A., & Calderwood, R. (1996). *Investigations of Naturalistic Decision Making and the Recognition-Primed Decision Model*. Consulté à l'adresse KLEIN ASSOCIATES INC YELLOW SPRINGS OH website: <https://apps.dtic.mil/docs/citations/ADA310303>
- Quinet, C. (1994). Herbert Simon et la rationalité. *Revue française d'économie*, 9(1), 133-181. <https://doi.org/10.3406/rfec0.1994.948>
- Simon, H. A. (1959). Theories of decision making in economics and behavioral science. *American economic review*, 49(1), 253-283.

Portraits d'apprentis rugbymen professionnels : une expérience de narration

Marjolaine MARTIN – Doctorante (4^{ème} année)

Anthropologie

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales – Centre Norbert Elias

m_marjolaine@orange.fr

Mots clés (5 max) : rugby – apprentissage – haut-niveau – narration

Résumé de la communication :

Actuellement en cours de rédaction, j'aimerais vous présenter le format d'écriture dans lequel je me suis lancée, basée sur la narration. Assumant une démarche peu conventionnelle par rapport aux standards dominants de l'écriture scientifique, je défends néanmoins la légitimité anthropologique de cette forme d'écriture. L'objectif est de rendre compte de manière la plus sensible et précise possible l'expérience de mon terrain et ce qu'elle me permet de développer sur la question de l'adolescence masculine dans une filière de formation au rugby de haut-niveau.

Les Pôles Espoir rugby, au nombre de 10 en France en 2016, sont des structures gérées par la FFR rassemblant une sélection d'une trentaine de jeunes joueurs, intégré dans un lycée polyvalent, leur permettant de suivre un double projet sportif et scolaire. Présente en tant

qu'anthropologue au sein du staff d'un Pôle Espoir, j'ai suivi le quotidien au lycée et lors des compétitions pendant une année complète, suivi de retours courts et ponctuels durant la deuxième année et le début de la troisième année. Outre des entretiens individuels et collectifs semi-directifs, des enregistrements photographique et vidéo des entraînements, j'ai tenu au quotidien un journal de terrain le plus précis possible, source essentielle pour la reconstitution d'une narration fidèle plus de deux ans plus tard.

Je propose de présenter quelques exemples des « vignettes » qui constitueront le corps du texte de ma thèse, en me concentrant sur le cas de ce que j'appelle les vignettes « portraits ». Adoptant le rôle de la narratrice, je choisis pour ces textes de 8/10 pages un joueur comme « personnage principal ». Je dessine par une sélection de scénettes, correspondant à des moments d'observation puisés dans mon carnet de terrain, la personnalité d'un joueur. Outre la découverte d'une individualité, rendue vivante par le récit dynamique des scénettes, pour lesquelles mes notes de terrain me permettent de reconstituer des dialogues, la sélection et le montage du récit des événements, chronologique ou pas, permet de développer un propos dont ce personnage est le prétexte autant que l'illustration.

Ce propos, ou thématique, qu'un portrait permette d'éclairer, peut être explicité par la narratrice dans le fil du texte. Mais il peut également être développé dans une vignette « clé de lecture », lorsqu'il nécessite un recourt à des références à d'autres travaux, ou un éclairage théorique, sortant le lecteur de l'expérience de lecture immersive qui est recherchée par la narration. Je proposerai pour cette présentation la lecture d'extraits de vignettes pour éclairer ces différents cas de figure.

Autre « clé de lecture » que j'aborderai rapidement dans ma présentation, j'ancrerai ma démarche dans la suite d'autres écrits, anthropologiques et historiques, qui ont proposé des types d'approche narrative donc je m'inspire, dont les références citées ci-dessous sont quelques exemples.

CARATINI Sophie. 2015. *Les sept cercles, une odyssee noire*. Ed. Thierry Marchaisse.
FOUCAULT Michel. 1976 (rééd. 1994). *Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère... Un cas de parricide au XIXe s.* Folio Histoire

« Pierre Parlebas et l'Éducation nouvelle : vers une éducation du corps renouvelée ? »

Nom et Prénom – Diplôme préparé : Hudedet Willy – Doctorat en STAPS

Discipline de recherche : Histoire

Appartenance institutionnelle : Laboratoire C3S (Culture Sport Santé Société), UPFR des Sports de Besançon, École doctorale SEPT, Université de Bourgogne-Franche-Comté

Adresse mail : willy.hudedet62@orange.fr

Mots clés (5 max) : Histoire, éducation physique, Pierre Parlebas, Éducation nouvelle.

Résumé de la communication :



Dans le cadre d'une thèse intitulée « Pierre Parlebas et les conduites motrices : son parcours, son œuvre, son héritage », cette communication vise à analyser plus spécifiquement les liens qui existent entre un penseur de l'éducation physique et un mouvement pédagogique. Alors que l'éducation du corps occupe une place privilégiée dans les conceptions ou les pratiques qui revendiquent une Éducation nouvelle, nous constatons un relatif « vide historiographique » quant à l'adoption de cet objet par les historiens de l'éducation physique. Dans ce cadre, la compréhension de l'itinéraire intellectuel de Pierre Parlebas permet un éclairage non négligeable. Mais en quoi la pédagogie des conduites motrices nourrit-elle les réformes pédagogiques de l'éducation physique dans le second XXème siècle ? Dans quelle mesure l'œuvre de Pierre Parlebas contribue-t-elle aux mutations du regard porté sur l'enfant en mouvement ? Après quelques clarifications terminologiques relatives au concept d'Éducation nouvelle (Gutierrez, 2011) et à partir d'un corpus constitué des publications de Pierre Parlebas, de diverses archives institutionnelles et privées, nous discuterons de l'influence de ce courant pédagogique dans la genèse et le déploiement de sa pensée. De l'École normale d'instituteurs à l'Université de Paris V, en passant par le Centre Régional d'Éducation Physique et Sportive (CREPS), les Écoles Normales Supérieures d'Éducation Physique et Sportive (ENSEPS), l'Institut National du Sport (INS), l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP), et les Centres d'Entraînement aux Méthodes Actives (CEMÉA), la trajectoire scolaire et professionnelle de cet acteur permet de questionner le rôle d'un certain nombre d'institutions dans l'élaboration d'une conception singulière de l'éducation corporelle, mais aussi dans la constitution d'un champ scientifique identifié. Chercheur pionnier dans le domaine des pratiques physiques, il participe en effet pleinement de la mutation des rapports entre sciences et éducation. Militant permanent de l'éducation populaire, le vanvéen semble également porteur de « l'idée que l'éducation [physique] peut faire progresser la société » (Ohayon, Ottavi & Savoye, 2004). Une clé de compréhension de l'œuvre peut finalement résider dans cette contradiction : l'esprit réformiste de Pierre Parlebas apparaît tiraillé entre des ambitions scientifiques d'envergure et des desseins politiques propres à l'Éducation nouvelle.

Les classes de mer en Bretagne : de la création à l'institutionnalisation (1964-1971)

Nom et Prénom – Diplôme préparé : CAMUS Malo – Doctorat en histoire du sport

Discipline de recherche : STAPS

Appartenance institutionnelle : Université de Brest – ED Sociétés, Temps, Territoires ; Centre de Recherche Bretonne et Celtique

Adresse mail : malo.camus@gmail.com

Mots clés (5 max) : Education, nautisme, démocratisation, classes de mer, histoire

Cette communication propose de partager un travail de recherche en cours, née d'une association encore peu investie par les historiens du sport, celle du sport à la télévision. Nous démarrons ce travail en 1949, année où la télévision démarre en France (premier JT, premières speakerines) pour la clôture en 1974, à l'éclatement de l'ORTF. Cette période de 25

ans représente une temporalité exemplaire en matière de télévision où le sport s'est très vite inséré puis épanoui.

La recherche s'inscrit dans le domaine de l'histoire culturelle qui fait une place centrale à la notion de représentation. Rappelons que le sport à l'écran, avec ses grands événements (Tour de France, Jeux olympiques, Coupe du Monde etc.) fascine et fait rêver d'abord. Il crée des émotions collectives et forge une mémoire commune par la puissance symbolique des images mises en scène en direct. C'est sur ces grandes manifestations retransmises en direct par la télévision que reposera le travail. La colonne vertébrale de la recherche repose donc sur les sources audiovisuelles. Nous nous appuyons également sur des sources écrites, en particulier la presse spécifique qu'a secrété la télévision ainsi que sur les fonds d'archives consultables aux Archives nationales pour questionner la dimension politique.

L'enjeu est donc tout à la fois de cerner l'importance du sport à la télévision dans la perspective d'une acculturation du téléspectateur et de comprendre comment se sont forgées les représentations du sport à travers l'objet télévision. Ces représentations sont à observer et à comprendre au travers des images à l'écran et des discours de l'époque. Nous pourrions voir que ces moments d'antenne sportive sont des espaces privilégiés pour approcher l'imaginaire et les mentalités de la société française sur la période retenue. L'identification, l'analyse des acteurs de la télévision, des contenus diffusés et in fine de la réception du public seront au cœur du travail de recherche.

Quelle réalité sportive est construite et diffusée à l'écran ? Quelles normes de pratiques sont apparus comme légitimes ? Il s'agira de tracer les contours du modèle de culture sportive construit et véhiculé par le média télévision de 1949 à 1974.

On peut envisager dès lors quatre niveaux d'analyse : les discours, les images, les acteurs et les formats d'émission. Notre but sera finalement de déconstruire la réalité perçue lors de la retransmission des directs sportifs et de donner un sens à l'apparition du sport sur le petit écran.

Bibliographie

- Attali Michael (dir.), Sports et médias, du XIXe siècle à nos jours, Paris, Atlantica, 2010
Bourdon Jérôme, Histoire de la télévision sous de Gaulle, Paris, Presses des Mines, 1990
Ory Pascal, L'histoire culturelle, Presses universitaires de France, 2007
Poels Géraldine, « De l'autre côté de l'écran : faire l'histoire des publics et de réception télévisuelle » Sociétés & Représentations 2013/1 (n°35), p.117-129
Sauvage Monique, Veyrat-Masson Isabelle, Poels Géraldine (coll), Histoire de la télévision française de 1935 à nos jours, Paris, Nouveau Monde, 2012

Les arbitres de football français : la construction de modèles polymorphes idolâtrés à l'échelle internationale (1970-1990)

Nom et Prénom – Diplôme préparé : Joly Alexandre – Thèse

Discipline de recherche : Histoire

Appartenance institutionnelle : Atelier SHERPAS

Adresse mail : alexandre.joly@ens-rennes.fr

Mots clés (5 max) : Football – Histoire – Arbitrage – International - Polymorphe

Résumé de la communication :

Si les études sur l'histoire du football demeurent foisonnantes, les travaux sur l'histoire de l'arbitrage au football n'en sont qu'à leurs balbutiements. Quelques académiques ont contribué à l'apport de connaissances sur cette thématique (Chovaux, 2011 ; Ténèze et Joncheray, 2012 ; Chovaux, 2016), ayant pour prismes l'évolution des lois du jeu, les mutations de la fonction, qu'elles soient sociales ou d'ordre idéologique, et cela sur différentes temporalités. Une période phare de l'arbitrage français semble pourtant n'avoir été que trop peu étudiée jusqu'à aujourd'hui : celle des années 1970 à 1990, où l'arbitrage français brille sur la scène internationale. Durant cette période, cinq arbitres français ont officié en finale de Coupe d'Europe des Clubs Champions (ce qui n'a pas eu lieu une seule fois durant les trente dernières années), trois arbitres français ont officié en finale de la Coupe de l'UEFA. Les arbitres français ont également été omniprésents lors des différentes Coupe du Monde ou Coupe d'Europe, notamment à travers la présence de Robert Wurtz, Joël Quiniou ou Michel Vautrot, ce dernier ayant d'ailleurs eu l'honneur de diriger la finale de l'EURO 1988 en Espagne, tandis que Gérard Biguet est arbitre de la finale des Jeux Olympiques à Tokyo la même année. Si l'on pourrait alors croire à un modèle efficace et uniforme de l'arbitrage français, il en est tout autre dans la mesure où les manières d'arbitrer de ces différentes personnalités sont sensiblement différentes. Sans rentrer dans les caricatures, Robert Wurtz est caractérisé comme un arbitre très fort physiquement, soucieux de faire le spectacle au même titre que les joueurs. Michel Vautrot est lui représenté comme un arbitre très peu physique mais disposant d'une intelligence du jeu et d'une relation très proche avec les joueurs. Enfin, Joël Quiniou apparaît lui comme un arbitre disposant d'une très grande technique arbitrale. Alors qu'aujourd'hui, les spécialistes parlent d'une robotisation progressive de l'arbitrage français, il s'agit désormais de comprendre comment l'institution de l'arbitrage de l'époque, la Commission Centrale des Arbitres, permet ce polymorphisme au sein des arbitres français de l'élite. En étudiant la formation théorique/ physique des arbitres, leur évaluation sur les terrains et en dehors, nous visons alors la compréhension de cette sphère trop peu connue. Finalement, et de manière paradoxale, comment les arbitres, qui demeurent dans un système de contrôle de la part de leur institution (Foucault, 1975), arrivent-ils néanmoins à se différencier les uns des autres ? Comment les représentations sur les arbitres de football se construisent-elles, notamment à travers la presse ? Pourquoi la dimension humaine de l'arbitre est-elle si importante dans la période étudiée ?

France et Kenya : des relations athlétiques postcoloniales particulières

THOMAS Cyril – Doctorant

Histoire et sociologie du sport

Université Claude Bernard / Laboratoire sur les Vulnérabilités et l'Innovation dans le Sport (L-VIS)

Adresse mail : cyril.thomas42@hotmail.fr

Mots clés (5 max) : postcolonialisme – vulnérabilité - athlétisme – Afrique- postcolonial studies

Résumé de la communication

Depuis les années 1960, les athlètes kényans dominent les courses de demi-fond et de fond au sein de l'athlétisme mondial. Cette hégémonie permet aux coureuses et aux coureurs de ce pays d'avoir une réputation telle qu'ils sont représentés sur les courses sur route les plus prestigieuses à travers le monde, dont ils occupent souvent le haut du classement. Les courses françaises n'échappent pas à ce phénomène depuis les années 1990, caractérisé par une forme d'interdépendance entre des coureurs recherchant un revenu grâce aux primes et des organisateurs désireux d'assurer un niveau de performance élevé pour leur épreuve. Reproduisant des situations traditionnellement observées avec des athlètes issus de pays de l'ancien empire colonial français, les relations entre l'athlétisme kényan et l'athlétisme français n'ont pourtant vu le jour que dans la période post-coloniale.

L'objet de ce travail est de mettre en avant le processus postcolonial autour duquel se sont construites les relations entre le Kenya et la France en athlétisme depuis 1960, alors que ces deux pays n'ont jamais eu de liens coloniaux auparavant.

Nous avons investigué trois revues françaises spécialisées : l'Athlétisme, l'Équipe athlétisme magazine et Le Miroir de l'athlétisme, paraissant dans les années 1960 et possédant des lignes éditoriales différentes. Cette analyse nous a permis de mettre en évidence la persistance de discours stéréotypés émanant de la presse mais aussi des acteurs institutionnels français et européens, vis-à-vis des athlètes kényans, notamment autour de l'idéologie du don. Corrélativement, les décisions des différents acteurs de l'athlétisme français (organismes de courses, dirigeants fédéraux ou managers) ou européens vont être marquées par une certaine ambivalence, en oscillant entre recours massif et mise à distance des athlètes kényans. Cette relation inégalitaire contribue à entretenir le rapport de domination déjà identifié au sein de l'empire colonial français au début du XX^{ème} siècle. Toutefois, parce que la notion de processus postcolonial induit une transformation au sein d'une filiation, cette relation va également se manifester par la suprématie des performances des athlètes kényans sur celles des athlètes français, en régression depuis les années 1980.

Le processus postcolonial au sein duquel se sont construites les relations athlétiques entre le Kenya et la France a finalement généré plusieurs formes de vulnérabilités. D'un côté, la fédération kényane, soumise à l'intensité des flux internationaux d'athlètes, semble perdre le contrôle de ses ressortissants au profit de managers étrangers plus tournés vers des objectifs lucratifs que nationalistes. De l'autre, les performances françaises en perte de vitesse amènent la Fédération Française d'Athlétisme et plus généralement les instances athlétiques européennes à trouver des solutions résilientes contestables en créant des compétitions excluant les athlètes est-africains.

1 JOBERT, Timothée. Champions noirs, racisme blanc: la métropole et les sportifs noirs en contexte colonial (1901-1944). 2006.

2 BANCEL, Nicolas et BLANCHARD, Pascal. Avant-propos/Culture post-coloniale: le temps des héritages. Culture post-coloniale 1961-2006: Traces et mémoires coloniales en France, 2006, p. 14.

Le sport et les Juifs de France (1918-1940)

Etienne Pénard – Doctorant en histoire du sport

Histoire du sport

Université de Rennes 2, Laboratoire VIPS2

etienne.penard@yahoo.fr

Mots clés (5 max) : sports, Juifs, entre-deux-guerres, sionisme

Résumé de la communication

La communauté juive de France est aussi spécifique que complexe à étudier. Si de nombreux auteurs ont déjà étudié leur histoire en France (Benbassa 1997; Hyman 1985), une étude approfondie sur les activités sportives pratiquées par cette communauté reste en revanche une exclusivité. Alors que le mouvement catholique français déjà fait l'objet de plusieurs travaux (Munoz 2003; Michel 1969; Groeninger 2004), le judaïsme souffre d'un vide historiographique important. Les mouvements sportifs juifs à l'étranger sont bien connus, notamment en Pologne (Ciaston 2004) ou aux Etats Unis (Eisen 1999). La littérature française comprend des biographies de champions juifs, telles celles réalisées sur le nageur juif Alfred Nakache (Gomet et Terret 2009) ou sur le boxeur Young Perez (Nahum 2009) ou encore des articles dans des ouvrages collectifs (Gomet 2014; Bensoussan 2012). Mais une recherche permettant de mettre en lumière l'ensemble des relations entre le sport et les Juifs de France reste à faire. Pourtant, il semble que leur activité sportive mette à la fois en lumière des éléments spécifiques sur l'histoire juive, mais qu'elle révèle également des enjeux particuliers et fondateurs d'une judaïté nouvelle dans la période trouble de l'entre-deux-guerres. En effet, alors que d'importants mouvements d'immigration viennent perturber une communauté protéiforme mais parfaitement intégrée sur le sol français, le sport devient à la fois une manière de lutter contre les représentations antisémites dont le « corps Juif » devient objet, de redonner force et vitalité à une communauté persuadée d'être en pleine déliquescence tout en promouvant la création d'un nouvel homme hébreu capable d'aller conquérir l'État d'Israël (sionisme).

Cette communication vise ainsi à montrer que, dans l'entre-deux-guerres, le sport devient un objet permettant de mettre en œuvre des convictions identitaires ou religieuses parfois très différentes et dépendant largement des opinions politiques et culturelles. Les sources utilisées sont plurielles : les principaux journaux juifs tels que L'Univers israélite ou La Tribune juive ont fait l'objet d'une analyse systématique. Les archives d'associations Maccabis ou d'institutions telles que l'ORT, les Eclaireurs Israélites de France ou encore l'Union Universelle de la Jeunesse Juive nous serviront également de point d'appui.

Sport et télévision: Processus, dispositifs, stratégies et mises en scène d'une culture normalisée (1949-1974)

Raulin Max – Doctorat (2e année)
Histoire du sport
Université Rennes 2, Laboratoire VIPS
max.raulin@gmail.com

Mots clés (5 max) : télévision, sport, culture

Résumé de la communication

Cette communication propose de partager un travail de recherche en cours, née d'une association encore peu investie par les historiens du sport, celle du sport à la télévision. Nous démarrons ce travail en 1949, année où la télévision démarre en France (premier JT, premières speakerines) et s'achève en 1974, où l'ORTF. Cette période de 25 ans représente une temporalité exemplaire en matière de télévision où le sport s'est très vite inséré puis épanoui. La recherche s'inscrit dans le domaine de l'histoire culturelle qui fait une place centrale à la notion de représentation. Rappelons que le sport à l'écran, avec ses grands événements (Tour de France, Jeux olympiques, Coupe du Monde etc.) fascine et fait rêver d'abord. Il crée des émotions collectives et forge une mémoire commune par la puissance symbolique des images mises en scène en direct. C'est sur ces grandes manifestations retransmises en direct par la télévision que reposera le travail. La colonne vertébrale de la recherche repose donc sur les sources audiovisuelles. Nous nous appuyons également sur des sources écrites, en particulier la presse spécifique qu'a secrété la télévision ainsi que sur les fonds d'archives consultables aux Archives nationales pour questionner la dimension politique.

L'enjeu est donc tout à la fois de cerner l'importance du sport à la télévision dans la perspective d'une acculturation du téléspectateur et de comprendre comment se sont forgées les représentations du sport à travers l'objet télévision. Ces représentations sont à observer et à comprendre au travers des images à l'écran et des discours de l'époque. Nous pourrions voir que ces moments d'antenne sportive sont des espaces privilégiés pour approcher l'imaginaire et les mentalités de la société française sur la période retenue. L'identification, l'analyse des acteurs de la télévision, des contenus diffusés et in fine de la réception du public seront au cœur du travail de recherche.

Quelle réalité sportive est construite et diffusée à l'écran ? Quelles normes de pratiques sont apparues comme légitimes ? Il s'agira de tracer les contours du modèle de culture sportive construit et véhiculé par le média télévision de 1949 à 1974.

On peut envisager dès lors quatre niveaux d'analyse : les discours, les images, les acteurs et les formats d'émission. Notre but sera finalement de déconstruire la réalité perçue lors de la retransmission des directs sportifs et de donner un sens à l'apparition du sport sur le petit écran.

Bibliographie

Attali Michael (dir.), Sports et médias, du XIXe siècle à nos jours, Paris, Atlantica, 2010
Bourdon Jérôme, Histoire de la télévision sous de Gaulle, Paris, Presses des Mines, 1990

Ory Pascal, L'histoire culturelle, Presses universitaires de France, 2007

Poels Géraldine, « De l'autre côté de l'écran : faire l'histoire des publics et de réception télévisuelle » Sociétés & Représentations 2013/1 (n°35), p.117-129

Sauvage Monique, Veyrat-Masson Isabelle, Poels Géraldine (coll), Histoire de la télévision française de 1935 à nos jours, Paris, Nouveau Monde, 2012

La carrière de footballeur d'un pratiquant sourd

Nom et Prénom – Diplôme préparé : DERUMAUX Tanguy – M1 IGAPAS

Discipline de recherche : Sociologie

Appartenance institutionnelle : UFR STAPS Université Lyon 1

Adresse mail : tanguy.derumaux@laposte.net

Mots clés (5 max) : surdit , carri res sportives, football, trajectoires

R sum  de la communication :

Etant en intervention depuis plus d'un an avec un public sourd sur l'activit  football, ma volont  a  t  de poursuivre sur un travail de recherche afin d' clairer plusieurs de mes interrogations. En effet, les parcours sportifs des joueurs sourds sont particuliers. Beaucoup sont licenci s dans un club au sein de la F d ration Fran aise de Football (F.F.F) dans un club entendant en parall le d'une pratique avec un club affili    la F d ration Fran aise Handisport (F.F.H) ne comportant que des joueurs sourds. D'autres pratiquent uniquement avec la F.F.H... Ceci n'est qu'un exemple parmi tant d'autres afin d'illustrer ces parcours atypiques. Comment est-il donc possible de comprendre ces trajectoires sportives ? Pour ce faire, j'ai utilis  le cadre th orique de la notion de « carri re ».

Mon approche th orique montre qu'une carri re ne commence pas lors de la prise de la licence mais d bute bien avant. Il y a ensuite une phase d'apprentissage (corporelle, intellectuelle...) qui consiste   s'acculturer   de nouveaux r les sociaux. En effet, faire partie d'un organisme implique d'en adopter sa culture et d'adh rer   son r glement et son mode de conduite. Plusieurs conditions sociales favorisent le maintien de la carri re ou au contraire influencent une bifurcation, ou m me parfois une rupture de la carri re.

Pour r aliser cette  tude, 10 entretiens de type biographique ont  t  r alis s afin de rep rer les  l ments posant probl me aux sportifs et ceux facilitateurs de la continuit  de leur carri re. La carri re sportive des personnes sourdes d bute   l' cole sp cialis e. En effet, la scolarit  leur impose un certain nombre de contraintes qui conditionnent le d but de leur carri re de sportif. Une fois la barri re de l' cole franchie, les footballeurs sourds prennent leur premi re licence dans un club affili    la F.F.F (avec un environnement « entendant »). Plusieurs conditions sociales favorisent cet engagement. L'acculturation au domaine du sportif (format comp titif, modalit s de pratique, qualit  des s ances...) se passe tr s bien. La difficult  est de s'acculturer au monde « entendant ». Plus tard, ces footballeurs prennent une seconde licence en parall le, cette fois-ci dans un club sourd affili    la F.F.H. Ils viennent rechercher le m me mod le sportif que celui propos  par la F.F.F mais avec la possibilit  de communiquer avec des personnes sourdes et ainsi ne plus  tre isol  au milieu de joueurs entendants. Ils se rendent

cependant compte que les conditions institutionnelles ne leur conviennent pas pour s'épanouir sportivement. Les sportifs sourds doivent ainsi être affiliés à deux clubs (un avec la F.F.F et un avec la F.F.H) afin de combler toutes leurs attentes (en termes de sportivité et d'inclusion).

Mots : 426

Bibliographie :

- Howard S.Becker, « Outsiders, études de la sociologie de la déviance », 1963, traduit de l'américain par J-P Briand et J-M Chapoulie en 1985, aux éditions Métailié.
- Oswald Hall, « The stages of the medical career » dans « American Journal of Sociology », LIII, mars 1948, p. 327 – 336, « by University Chicago Press », traduit par Claudine Herzlich sous le nom de « Les étapes d'une carrière médicale » dans « Médecine, maladie et Société », ouvrage de Mouton, 1970.
- Vèrène Chevalier, « Pratiques culturelles et carrières d'amateurs : le cas des parcours de cavaliers dans les clubs d'équitations », dans « Sociétés Contemporaines », numéro 29, 1998 p.27 – 41
- Erving Goffman, « La carrière morale d'un malade mentale » dans l'ouvrage « Asiles, études sur la condition sociale des malades mentaux », 1961, traduit par Liliane et Claude Lainé en 1968. Présentation, index et notes de Robert Castel. Aux éditions « Les éditions de minuit ».
- D.Seguillon, S.Ferez et S.Ruffié, « L'inclusion des « Sourds sportifs » au sein du mouvement handisport. Un impossible défi ? », 2013, parue dans « Corps, Sport, Handicap, Tome 1, L'institutionnalisation du mouvement handisport (1954 – 2008) », sous la direction de S.Ruffié et S.Ferez, aux éditions Téraèdre.
- Diane Bedoin, « Sociologie du monde des sourds », 2018, Collection Repères.
- J.Poupart, « Vouloir faire carrière dans le hockey professionnel : l'exemple des joueurs junior québécois dans les années soixante-dix », 1999 dans « La sociologie et les sciences sociales :une affaire de discipline(s) ? », volume 31, numéro 1
- P.Bourdieu, « Esquisse d'une théorie de la pratique », 2000, Paris, Editions du Seuil (Essais 405).
- M.Darmon, « La notion de carrière : un instrument interactionniste d'objectivation », Politix 2008/2 (numéro 82), pp.149-167 emploie ce terme pp.165 de son article.
- M.Darmon « Devenir anorexique, Une approche sociologique », publié pour la première fois aux Editions « Texte à l'appui/Laboratoire des sciences sociales » en 2003.
- J-M Chapoulie, « Everett C.Hughes et le développement du travail de terrain en sociologie », dans « Revue française de sociologie », pp.582 – 608 en 1984.
- J.Poupart, « Tradition de Chicago et interactionniste : des méthodes qualitatives à la sociologie de la déviance », dans « Recherches qualitatives », Volume 30(1), pp.178-199 en 1977.

"Analyse des conditions de travail des cordistes dans une perspective interdisciplinaire"

Lagard Luc - Master 2 Ergonomie
Ergonomie
Université Lumière Lyon 2
maillukelagard@gmail.com

Mots clés (5 max) : taches, activité, travailleurs sur corde

Résumé de la communication

Analyse ergonomique, dans le cadre du projet TIPS (Travaux sur cordes, Innovations, Prévention, Soutenabilité), qui s'inscrit dans le prolongement de ces premiers travaux.

Projet sur 5 ans, comprenant 3 phases ; caractériser les conditions d'exercices, co-construction/innovation, évaluation en laboratoire et sur le terrain.

L'objectif est de contribuer à l'amélioration des conditions de travail des cordistes via la préservation de leur intégrité physique et les intérêts socio-économiques.

Il s'agit donc, de produire des connaissances sur des situations de travail dites complexes et de les analyser de manière systémique et pluridisciplinaire pour favoriser (entre autres) la prévention des risques professionnels.

Mon travail s'inscrit dans une phase exploratoire d'identification des situations de vulnérabilités des cordistes.

Lien entre les traits de personnalité et le phénomène d'insight

MEDAREG-NAROU Flora – Master 1 IGAPAS Parcours Recherche
Psychologie de la personnalité et Neurosciences cognitives
LViS et LIBM
Flora.dormoy@gmail.com

Mots clés (5 max) : Personnalité, Instabilité Emotionnelle, Raisonnement créatif, insight

Résumé de la communication

Ce travail de recherche vise à apporter une contribution unique à la littérature scientifique, en investiguant l'impact de l'interaction entre les traits de personnalité et le type de raisonnement (analytique, implicite ou insight). Un protocole de recherche comprenant 101 participants a permis de confirmer l'hypothèse selon laquelle l'Instabilité émotionnelle, i.e., un trait de personnalité associé à la tendance à ressentir et vivre des émotions négatives, est liée significativement à la réduction de l'émergence du phénomène d'insight soit de raisonner de manière créative. Précisément, les ANOVA réalisées démontrent qu'un niveau élevé en Instabilité émotionnelle réduit la probabilité de raisonner de manière créative face à une tâche de résolution de problème. De plus, des analyses des facettes, i.e., des dimensions permettant

de centrer les tendances autour de comportements plus spécifiques, ont été effectuées et révèlent que plus la tendance à ressentir de l'anxiété augmente, plus la probabilité de raisonner de manière analytique est augmentée. Concernant la facette dépression, plus la tendance à ressentir des symptômes dépressifs est importante, plus la probabilité de raisonner de manière implicite est réduite. Ces résultats permettent de mettre en lumière l'existence d'un lien entre l'Instabilité émotionnelle et le raisonnement créatif et offrent un éclairage plus précis sur les mécanismes et processus en jeu dans le raisonnement créatif ; raisonnement notamment déficitaire chez les individus souffrant de troubles psychotiques.

Le loisir au travail comme innovation managériale - Les challenges sportifs connectés comme dispositif de management

Nom et Prénom – Diplôme préparé : ROCHEDY Romain – Doctorant contractuel
Discipline de recherche : Sociologie du sport / du travail
Appartenance institutionnelle : Paris VII Diderot LCSP EA7335
Adresse mail : rochedy.romain@gmail.com

Mots clés (5 max) : Activités physiques et sportive, Travail, Loisir, Management, Valeur travail

Résumé de la communication :

Si pratiquer du sport en entreprise n'est pas nouveau (Pierre, 2015), leur considération ludique et les justifications sanitaires qui s'en dégagent incite la recherche à se pencher sur ce phénomène innovant dont la portée en fait une vitrine de processus plus généraux de transformation du travail lui-même (Méda, 2010).

Notre étude se focalise sur l'analyse de challenges sportifs connectés proposés par une entreprise Nantaise, Kiplin. Cette start-up propose une interface numérique de gestion des données recueillies sur l'activité physique par les outils connectés. Il s'agit de laisser de côté le sport traditionnel, pour en proposer une version édulcorée, moins compétitive que ludique, où la gamification offre au pratiquant une nouvelle manière de s'engager. L'enjeu est le jeu dans ce qu'il recèle de liberté. Il ne s'agit pas d'imposer un cadre à l'expérience, mais bien d'offrir les conditions de l'expérience.

L'objectif est de questionner un modèle univoque à la lecture de ce phénomène de mode managériale où souci de bien-être au travail et gains de productivité se retrouvent trop souvent les uniques médias de justification de l'investissement (Thiele & Hasson, 2011). Entre pratique de contrôle, syndrome du bien-être et épanouissement salariale, les activités physiques et sportives connectées sont aujourd'hui une nouvelle entrée sociologique dans l'analyse d'une valeur travail contemporain.

Le terrain de cette recherche prend racine dans une double observation participante réalisée chez deux grands groupes du secteur tertiaire, l'un spécialisé dans les produits d'assurance et le second dans la qualité de vie. Fort de onze entretiens qualitatifs, cette approche s'est voulue traiter spécifiquement des APS en entreprise couvertes par l'utilisation d'outil connecté.

Kiplin, par ces challenges connectés, propose aux collaborateurs une expérience physique et ludique sur le lieu de travail qui s'accompagne autant qu'elle déclenche le désir de « résonnance » (Rosa, 2012) au monde, que ce soit en termes de subjectivation de soi, de l'espace ou du temps de l'expérience. Pour autant, ces activités « prêt-à-porter » restent des dispositifs (Dujarier, 2015) managériaux dont les finalités sont parfois très éloignées des objectifs individuels. Cette tension de sens conduit sans aucun doute à une lutte d'intérêts dont travail et jeu deviennent les outils de l'affrontement. Or, le monde n'est peut-être pas tant en manque de game et de règles du jeu que de play, de comportements véritablement ludiques, de capacité à jouer avec les règles.

Bibliographie :

Dujarier, M.-A. (2015) *Le Management Désincarné. Enquête Sur Les Nouveaux Cadres Du Travail*. Paris: La découverte.

Méda, D. (2010). *Le Travail : Une Valeur En Voie de Disparition*. Paris: Flammarion.

Pierre, J. (2015). *Le sport en entreprise : enjeux de sociétés*. Paris: Economica.

Rosa, H. (2012). *Aliénation et accélération. Vers une théorie critique de la modernité tardive*. Paris: La Découverte.

Thiele Schwarz, U., et Hasson, H. (2011). Employee Self-Rated Productivity and Objective Organizational Production Levels : Effects of Worksite Health Interventions Involving Reduced Work Hours and Physical Exercise. *Journal of Occupational & Environmental Medicine*, 53(8), 834–844.

La prescription de l'activité physique aux malades chroniques : analyse d'une innovation sociale à l'échelle d'une collectivité locale

Dizin Emmanuel – Doctorat STAPS

Sociologie

L-ViS, Université Claude Bernard Lyon 1

emmanuel.dizin@univ-lyon1.fr

Mots clés (5 max) : AP sur prescription, innovation, acteur-réseau, Villeurbanne, socio-histoire

Résumé de la communication

La récente loi de modernisation de notre système de santé inscrit la prescription d'activité physique, aux personnes en affection de longue durée, dans le Code de Santé Publique. Elle découle de l'institutionnalisation progressive de l'activité physique comme thérapeutique non médicamenteuse dans des plans de santé publique. Celle-ci provient d'innovations sociales et professionnelles qui émergent du secteur de la santé et qui s'attachent à la capacitation, à l'empowerment des patients. L'éducation thérapeutique du patient (ETP), s'impose progressivement d'abord dans les hôpitaux, puis dans des « réseaux » de santé, en adoptant une organisation relevant d'une « démocratie sanitaire » où le patient est considéré comme « sujet de droit » (Domin, 2005) en est un exemple. Des innovations professionnelles émergent

de ces réseaux à l'instar des enseignants en APA, et légitiment les bienfaits d'une activité physique adaptée encadrée sur la santé.

Aujourd'hui, d'autres dispositifs se mettent en place dans le droit commun. A partir d'une invention de « sport santé sur ordonnance » (SSSO) pensée dans un premier temps par la Ville de Strasbourg, des innovations se sont mises en place par la formation de réseaux d'acteurs provenant de mondes différents et ont largement contribué au cadrage donné par la loi de 2016.

Si les villes sont devenues des acteurs publics de premier plan, la compétence « santé » reste, traditionnellement, l'affaire de l'Etat à travers ses services décentralisés (Agences Régionales de Santé) (Le Goff, 2011 ; Basson, 2018). Il est ainsi intéressant de comprendre comment les villes se sont tout de même appropriées la prescription d'activité physique aux personnes en ALD pour concevoir des dispositifs innovants. En nous basant sur la Ville de Villeurbanne qui a récemment développé son dispositif SSSO, nous utiliserons un cadrage théorique issu de la sociologie de la traduction (ou théorie de l'acteur-réseau) développée au sein de l'Ecole des Mines notamment par Madeleine Akrich, Michel Callon et Bruno Latour. Cette théorie, issue de la sociologie des sciences et techniques, considère l'innovation comme un processus construit par l'association entre des acteurs humains et des entités non-humains. Les innovateurs (compris comme des individus ou des collectifs) s'attachent ainsi à intéresser et enrôler des acteurs nouveaux par des traductions successives des intérêts de chacun engendrant des transformations continues de l'innovation.

Si les études portant sur les dispositifs de « Sport Santé Sur Ordonnance » de la Ville de Strasbourg s'intéressent au « socio-sport-santé » comme remplacement du « socio-sport » (Gasparini et Knobé, 2015) en l'analysant comme un objet de politique transversal (Marsault, 2017), l'étude que nous menons s'attache, sur la base d'observations et d'entretiens semi-directifs, à la reconstruction du réseau d'acteurs du processus d'innovation du dispositif de « Sport Santé Sur Ordonnance » de la Ville de Villeurbanne inscrit dans une dynamique locale et nationale favorable.

Cette communication rendra ainsi compte de l'initiation de la construction de ce réseau d'acteurs toujours mouvant en s'intéressant particulièrement à l'histoire de la Ville de Villeurbanne afin d'expliquer les sensibilités qui ont mené à l'élaboration d'un dispositif de « Sport Santé Sur Ordonnance ».

Etude des freins et leviers influençant la participation des collaborateurs aux activités physiques et sportives en entreprise

BAUP, YANN en doctorat
Management du sport
Univ Lyon - University Claude Bernard Lyon 1, L-VIS
yann.baup@yahoo.com

Résumé de la communication

Les Activités Physiques et Sportives (APS) jouent un rôle dans la prévention des maladies cardiovasculaires et de quelques cancers (Florida et al., 2016; Koolhass et al., 2016).

L'entreprise, définie parfois comme un lieu d'influence du comportement humain (Katz et al., 2005; Chapman, 2004), peut offrir un cadre intéressant d'intervention pour la promotion de l'activité physique-santé (Malik, 2014). Certains auteurs montrent cependant que les taux de participation restent modestes, de l'ordre de 10-15% (Pierre, 2015) et qu'elle touche principalement une population ayant déjà une appétence pour la pratique sportive (Andersen et al., 2012).

Des caractéristiques individuelles et environnementales (physique et sociale) pourraient expliquer l'adoption et le maintien d'un comportement en faveur de l'activité physique, comme décrit par le modèle écologique social (Richard, Gauvin & Raine, 2011; Linnan et al., 2001). Celui-ci souligne l'importance de la relation entre différents facteurs environnementaux, culturels et individuels et l'adhésion aux activités physiques et sportives (Sallis & Owen, 2015). Nous présenterons ici une étude qui interroge l'influence des freins et leviers (individuels et contextuels) sur les taux de participation des activités physiques en entreprise.

Une analyse transversale a été effectuée à partir d'une enquête en ligne diffusée auprès de 1318 salariés (713 femme et 498 homme ; M_âge=41 ±10) d'entreprises de taille et de secteur d'activité différents. L'enquête s'est articulée autour de 4 dimensions : la participation, les freins et leviers perçus (adaptés de l'échelle de likert 1-5 d'Alexandris et al., 2002), les niveaux d'activité physique en loisir (version française du GSLTPAQ de Godin & Shephard, 1997) et quelques données sociodémographiques. Des tests-t pour des échantillons indépendants ont été effectués afin d'explorer les corrélations entre les items des freins et leviers et les autres variables. Une régression logistique a été utilisée afin d'identifier les prédicteurs de la participation.

Les Scores Moyens (SM) des freins ont été les plus élevés pour la dimension « temporelle » (manque de temps pendant les heures de travail, SM=3,57 ±1,3). Concernant les leviers, la dimension la plus représentée a été celle de la « condition physique/psychologique » (santé, SM= 4,40±0,7; lutter contre le stress, SM= 4,32±0,83). Les résultats des tests t ont révélé des corrélations entre la dimension temporelle (freins) et les niveaux d'activité physique en loisir (t=-3,71, p<0,001). Selon le modèle de régression, la participation est favorisée par la communication interne ($\beta=0,58$, p<0,001), la considération du « soi sportif » ($\beta=0,93$, p <0,001) et l'affiliation sociale ($\beta=0,40$, p<0,001).

Les innovations managériales en escalade dans la dialectique entre escalade outdoor et escalade indoor

Nom et Prénom – Diplôme préparé : ROGEAUX Augustin – Doctorat en STAPS

Discipline de recherche : Sociologie du Sport - STAPS

Appartenance institutionnelle : laboratoire VIPS2, UFR STAPS, Université Rennes 2

Adresse mail : augustin.rogeaux@univ-rennes2.

Mots clés (5 max) : Escalade ; innovation ; outdoor ; indoor ; management

Résumé de la communication :

Le processus de sportivisation de l'escalade (Aubel, 2005 ; Gloria & Raspaud, 2006 ; Guérin, 2013) semble avoir transformé l'activité. Autrefois marginale et contre-culturelle (Pociello,

1995), l'escalade semble aujourd'hui être une activité sportive comme les autres (Soulé & Walk, 2007 ; Suchet, 2011), et ce processus semble désormais s'assimiler à un processus de « mainstreamization » (Gagnon & al., 2016) : en témoignent l'intégration aux Jeux Olympiques de 2020 (Batuev & Robinson, 2018), l'arrivée de sponsors non-spécialistes, la médiatisation dans les médias non-spécialistes ou encore la croissance du nombre de licenciés en France (Rogeaux, 2018).

L'essor des structures artificielles d'escalade apparaît comme un élément structurant de ce processus. L'étude des innovations qui ont accompagné ce développement de l'activité semble alors incontournable. Mais si celle-ci se développe, s'agit-il simplement d'une autonomisation et d'une émancipation par rapport à l'escalade outdoor ? Quelle rôle cette dernière joue-t-elle dans les innovations managériales liées à l'avènement de l'escalade indoor ?

Nous nous appuyerons sur l'étude des innovations proposée dans le cadre de la sociologie de l'acteur-réseau (Callon, 1986 ; Latour, 2006 ; Callon, Akrich, Latour, 2006 ; Callon, 2013), qui propose une analyse des innovations en tant que « système socio-technique », abordant le processus d'innovation comme la création d'un réseau d'actants associés autour de celle-ci. De plus, nous étudierons les innovations marchandes et événementielles au prisme des agencements marchands (Callon, 2013).

Premièrement, la création de salles d'escalade privées apparaît comme une innovation majeure dans l'engouement contemporain pour l'activité. Envisagées en tant que systèmes socio-techniques (Latour, Callon & Akrich, 2006), nous tentons de comprendre la trajectoire de ces innovations, ainsi que la construction du rôle de consommateur au sein de ces salles, témoignant de la bascule vers un système utilitariste et marchand (Callon, 2013). Nous tenterons également de saisir le rôle de l'escalade outdoor dans ce processus et les dynamiques d'association ou de retrait (Goulet & Vinck, 2012) auxquelles elle a pu contribuer. Ensuite, nous étudierons le rôle des fédérations, le jeu d'acteurs en leur sein, et les innovations qu'elles mettent en place, à des niveaux national et international, pour comprendre la façon dont ils se saisissent des évolutions de l'activité et comment ils s'en emparent. Nous étudierons ces innovations politiques et managériales au prisme de la dialectique entre les escalades outdoor et indoor : si originellement la fédération française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) avait pour mission principale la gestion et l'équipement des sites naturels, une bascule semble s'être opérée du côté de la grimpe indoor et de la compétition. Quel rôle jouent alors les escalades outdoor et indoor dans les politiques fédérales ?

Enfin, nous étudierons les innovations dans les événements en escalade. Si les premières compétitions étaient à l'origine en milieu naturel, de nombreuses innovations événementielles semblent avoir eu lieu, telles que l'organisation sur structure artificielle, les évolutions réglementaires, ou l'escalade olympique. Quelles sont les contributions des escalades indoor et outdoor dans ces innovations qui transforment l'activité ?

CO-CREATION OF FOOTBALL GAMES AND BRAND IN BRAZIL

Nom et Prénom – Diplôme préparé

Discipline de recherche : Marketing du Sport

Appartenance institutionnelle : Université Claude Bernard Lyon 1, L-VIS

Adresse mail bruno.louzada@etu.univ-lyon1.fr

Mots clés (5 max) : value cocreation, sport marketing, football

Résumé de la communication

Rocha & Fleury (2017), the Brazilian culture is partially characterized by its people's passion for soccer. The authors explain that the Brazilian soccer professional league has a potential to become a very profitable product because it suffers less competition from other leagues in the country.

The national soccer clubs have constantly suffered with low attendances. Crowded schedules, lack of good players, bad on-field performances, and demotion of popular teams have contributed to a reduction in people's interest in attending games. (Rocha & Fleury, 2017). Furthermore, apparently Brazilian soccer clubs are unable to understand their fans. This might be because there is a lack of marketing research in the Brazilian soccer market".

"Brazilian soccer fans rated safety, other fans and cost as the three most important constraints for attendance" (Rocha & Fleury, 2017, p.14). According to Woratschek, Horbel, & Popp (2014a), value co-creation as a whole can only be captured if the entire context-specific network is analyzed. For a broader analysis of this scenario, this study applied the "sport value framework" (SVF) and SDL to explore the various stakeholder's participation in Brazilian football. The research question is, how does the co creation process of football games and brands occur in Brazil?

Theoretical Considerations

The locus of value creation, moves from the "producer" to a collaborative process of co-creation between parties (Vargo & Lusch, 2008). Woratschek, Horbel & Popp (2014b), presented the SVF. The SVF consists of 10 foundational premises (FPs) which provide guidance for an improved understanding of sport management phenomena. According to Woratschek et al. (2014a), "analyses in which the whole value co-creation network is the object of research are carried out at the meso-level.

Methodological Considerations

The research objectives are, (1) Identify and discuss what is value co creation in sport. (2) Analyze the co creation process of football games and brands in Brazil. The research is exploratory and therefore qualitative research.

42 semi structured interviews realized with six groups of participants (football clubs, fans, federations, football players, media and specialists).

Managers from football clubs. Journalists and social media. Directors from football fan groups and also football players. Specialists are considered knowledgeable and highly experienced people in sport management. Thematic analysis (NVIVO) will be used to analyze data from the interviews.

Status of Project

Third year of doctoral studies. Analyzing data.

Supervisor

Prof. Guillaume Bodet

References

Vargo, S. L., & Lusch, R. F. (2008). From goods to service(s): Divergences and convergences of logics. *Industrial Marketing Management*, 37(3), 254–259.
<https://doi.org/10.1016/j.indmarman.2007.07.004>

Woratschek, H., Horbel, C., & Popp, B. (2014a). The sport value framework – a new fundamental logic for analyses in sport management. *European Sport Management Quarterly*, 14(1), 6–24.
<https://doi.org/10.1080/16184742.2013.865776>

Woratschek, H., Horbel, C., & Popp, B. (2014b). Value co-creation in sport management. *European Sport Management Quarterly*, 14(1), 1–5.
<https://doi.org/10.1080/16184742.2013.866302>

Bryman, A. & Bell, E. (2015). *Business Research Methods. International Fourth Edition*. Oxford University Press, 1-584

L'appropriation du cadre juridique applicable à l'organisation des événements sportifs de nature

SEYSSEL Sandra - Doctorat 2ème année

S.T.A.P.S.

Université Rennes 2 (V.I.P.S.²)

sseysse@uco.fr

Résumé de la communication

L'engouement suscité par les sports de nature et les événements qui y sont associés ne va pas sans soulever de nombreuses questions renvoyant notamment à des enjeux d'ordre juridique. Susceptible de regrouper en un même lieu, de plusieurs dizaines à plusieurs milliers de personnes, le déroulement des événements sportifs de nature expose à des risques plus ou moins critiques. Le principe de liberté, qui gouverne leur organisation, s'accompagne donc de contraintes juridiques fortes destinées à encadrer leur mise en œuvre. La difficulté réside dans la multiplicité des règles de droit applicables ainsi que dans la diversité de leurs sources. Ceci ne facilite pas la tâche de l'organisateur, de surcroît en présence de règles qui se superposent et/ou se contredisent parfois. Se pose donc la question de leur appropriation sur le terrain (Seysse et Roux, 2019).

Il s'agit d'un thème pluridisciplinaire encore peu étudié, la plupart des travaux de recherche portant sur les étapes, les obligations et les régimes de responsabilité qui entourent la mise en place de ces événements. Ce travail propose ainsi un éclairage nouveau, à la croisée du droit et de la sociologie, consistant à dépasser l'énonciation des contraintes juridiques pesant sur l'organisateur par une mise en perspective appliquée de ses obligations afin de cerner la

régulation mixte effectivement opérée. Si les événements sportifs constituent un vecteur fort d'attractivité touristique, leur mise en œuvre s'avère parfois complexe au vu du cadre juridique applicable au point d'assister, sur le terrain, à des adaptations de la règle allant à l'encontre de l'objectif sécuritaire imposé.

Une méthodologie qualitative plurielle a ici été utilisée pour récolter les données, basée sur la réalisation d'une veille juridique, d'observations (participantes ou non, annoncées ou non) et d'entretiens (semi-directifs). En pratique, l'application des règles varie selon la nature des structures organisatrices, le moment où l'on se place dans le processus de déroulement de l'événement et le type de règles concernées. Des écarts sont ainsi constatés, au gré des logiques managériales mises en œuvre et/ou des fonctionnels informels rencontrés (Gasparini, 2003 ; Carbonnier, 2004).

Il sera ainsi question d'illustrer comment ces différents facteurs peuvent placer les organisateurs en difficulté. Cette communication mettra en évidence, dans une logique préventive, qu'il est important d'identifier en amont les points d'achoppement pour pouvoir répondre aux objectifs de sécurité visés.

Références

- Carbonnier, J. (1958). « Effectivité et ineffectivité de la règle de droit ». L'Année sociologique, LVII, 1958, pp. 3-17.
- Gasparini, W. (2003). L'organisation sportive. Paris, France : EP&S.
- Lascoumes, P., Serverin, E., « Théories et pratiques de l'effectivité du droit », Revue Droit et société, n°2/1986, p.127.
- Roux, F. et Sontag, K. (dir.). (2009). Droit des sports de nature (Tome 1). Voiron, France : Groupe Territorial.
- Seyssel, S. et Roux, F. (à paraître, printemps 2019). « L'organisation des événements sportifs de nature : le droit à l'épreuve du terrain », in Martel, L. et Sébilleau, A. (Dir). « Sports de nature » et actions publiques ». Edition Presses Universitaires du Sport, Voiron.

« Egalité, genre et masculinités des garçons à l'école. Réflexions autour du rôle de l'enseignant dans la transmission des normes viriles »

Nom et Prénom – Diplôme préparé : Chanteau Céline – Doctorat STAPS

Discipline de recherche : Sociologie du genre et de l'éducation

Appartenance institutionnelle : Université de Rennes 2, Laboratoire VIPS2 (Violences, Innovations, Politiques, Socialisations et Sports).

Directeurs : François Le Yondre (Rennes 2) et Gilles Combaz (Lyon 2)

Adresse mail : celine.chanteau@hotmail.fr

Mots clés (5 max) : Masculinités, Hégémonisme, Inégalités, Enseignant, Virilité

Résumé de la communication :



Laboratoire sur les Vulnérabilités
et l'Innovation dans le Sport
EA 7428



sciences et techniques
des activités physiques et sportives



Université Claude Bernard Lyon 1



EPIC
ÉDUCATION
PSYCHOLOGIE
INFORMATION
COMMUNICATION
UNIVERSITÉ DE LYON

Le genre est actuellement une problématique dont se sont largement emparés les acteurs de l'école. Les textes officiels invitent à une réflexion autour des stéréotypes de genre qui « limitent et hiérarchisent les possibles ouverts à chaque enfant ». L'école serait un lieu d'inculcation de normes différenciées en fonction du sexe, ce qui engendrerait des inégalités.

Souvent situées dans une dialectique hommes/femmes, ces réflexions n'abordent que rarement les inégalités entre les garçons. Il existe pourtant une pluralité de « configurations » de la masculinité des garçons et des rapports de domination entre elles. Certains incarnent ainsi une masculinité hégémonique, dominante et « glorifiée au détriment des autres formes de masculinité » et de la féminité. Variable selon les cultures et le temps, la masculinité hégémonique se traduit à l'école par la puissance physique, un goût pour la compétition, un rapport aux règles conflictuel ainsi qu'un dénigrement des compétences scolaires. A contrario, d'autres incarnent des formes marginalisées de masculinité et évoluent dans des réseaux relationnels ségrégués, sont plus sensibles, discrets, peu attirés par la compétition et parfois en difficultés dans la pratique sportive.

Nous souhaitons dépasser le constat de cette domination de deux manières. D'une part, en examinant les variations contextuelles des masculinités à l'œuvre chez un seul garçon et, d'autre part, en identifiant les coûts engendrés par l'application d'une masculinité hégémonique en matière d'apprentissage.

En synthèse, notre problématique s'articule autour de trois axes :

1. Quelles formes de masculinités chaque garçon emprunte-t-il majoritairement au sein des rapports de genre ?
2. Comment le contexte d'interactions fait varier la forme de masculinité à l'œuvre ? En particulier les rapports avec l'enseignant ?
3. Quels sont les effets/coûts d'une masculinité hégémonique en matière d'apprentissage ?

Données empiriques : Elles sont issues d'un travail de terrain réalisé dans un collège REP + de Seine St Denis et un collège d'Ille et Vilaine.

Méthodologie : Les données sont issues de l'observation des élèves et des enseignants durant les cours et dans l'établissement (cantine, cours de récréation, abords du collège, couloirs, city stade). Nous avons aussi réalisé des entretiens avec les professeurs principaux, les enseignants et les CPE notamment. Les élèves ont répondu à un questionnaire et à un entretien semi directif.

Premiers résultats :

Si le type de masculinité est variable, ces variations sont liées à différents éléments de contexte tels que le type de cours (EPS/autres) et l'identité des interactants. Nous constatons que les interventions de l'enseignant d'EPS varient elles aussi en fonction des masculinités auxquelles il est confronté. Les masculinités subordonnées suscitent moins d'interventions pédagogiques que les masculinités hégémoniques. Ce traitement inégalitaire, en dépit d'un discours contraire, s'infléchit en fonction de l'activité pratiquée. Le niveau d'exigences vis à vis de la masculinité hégémonique diminue, par exemple, lorsque l'activité est connotée féminine.

Les conditions de pratique des sportif-ves trans : violences et négociations

Nom et Prénom – Diplôme préparé : CAMUS Malo – Doctorat en histoire du sport

Discipline de recherche : STAPS

Appartenance institutionnelle : Université de Brest – ED Sociétés, Temps, Territoires ; Centre de Recherche Bretonne et Celtique

Adresse mail : malo.camus@gmail.com

Mots clés (5 max) : Education, nautisme, démocratisation, classes de mer, histoire

Résumé de la communication

« Je pense que c'est pas tant la transition qui m'a éloigné du sport mais plutôt l'incapacité du sport à me faire me sentir bien, enfin... me faire sentir accueilli peu importe mon corps et mes questionnements » (S., 23 ans)

Les personnes trans sont des individu-es « qui ne se reconnaissent pas dans le sexe qui leur a été assigné à la naissance et entreprennent d'en changer »¹. Bien que leur présence soit un impensé, notamment dans le champ des STAPS, les personnes trans² font du sport : à haut-niveau, en compétition, en loisir, dans des clubs, des associations ou de manière individuelle. Les personnes trans peuvent pratiquer avant, pendant ou après avoir entamé un processus de transition qu'il soit social (changement de prénom, pronoms, expression, présentation), et/ou médical (prise d'hormones, interventions chirurgicales) et/ou institutionnel (changement du prénom à l'état civil, changement de la mention sexe à l'état-civil).

Afin de comprendre les vécus des personnes trans qui s'engagent dans la pratique d'activités physiques et sportives, une enquête qualitative par entretiens a été menée entre février et mars 2019 auprès de 8 personnes : 2 MtF³ et 6 FtM⁴. L'analyse de ces entretiens permet de mettre en avant les difficultés auxquelles font face les sportif-ves trans.

Les participant-es de l'enquête mettent en avant les violences physiques et morales auxquelles ils/elles doivent faire face de la part d'entraîneur-ses, coéquipier-ères, adversaires et/ou supporter-ices. Ils/elles doivent négocier avec les conséquences de la révélation de leur statut trans, leur présence dans les vestiaires ou encore l'acquisition d'une licence. Pour beaucoup, le début d'une transition marque une rupture avec la pratique sportive. Ainsi, par son inscription dans une société transphobe⁵, par des règlements discriminants et par la configuration pensée pour séparer les femmes et les hommes cis⁶, le sport contribue à maintenir les personnes trans dans un état de vulnérabilité⁷.

¹Beaubatie, E. (2016, p.640). « Trans' » In Encyclopédie critique du genre. Paris : La découverte. Consulté à <https://www.cairn.info/encyclopedie-critique-du-genre--9782707190482-p-640.htm>

2 Nous utilisons le préfixe trans comme suggéré par Emmanuel Beaubatie (2016) « préféré à la catégorie médicale de « transsexuel-l_e » ou à la catégorie militante de « transgenre » pour éviter toute connotation liée au recours ou non à un parcours médicalisé » (p.640). « Trans' » In Encyclopédie critique du genre. Paris : La découverte. Consulté à <https://www.cairn.info/encyclopedie-critique-du-genre--9782707190482-p-640.htm>

3 MTF – male to female – homme vers femme : Femme trans, personne assignée homme à la naissance et transitionnant vers la catégorie femme.

4 FTM - female to male – femme vers homme : Homme trans, personne assigné femme à la naissance et transitionnant vers la catégorie homme.

5 Espineira, K. & Alessandrin, A., (2015). Sociologie de la transphobie. (p.45). Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine

6 « cis » : désigne les personnes qui ne sont pas trans à savoir celle dont le sexe/genre correspond à celui qui a été assigné à la naissance

7 Terret, T. (2013). Sport, genre et vulnérabilité: au-delà de la juxtaposition. In Sport, genre et vulnérabilité au XXe siècle (p. 8). France, Europe: Presses Universitaires de Rennes.